

Délibération n° 030

Objet : Crédit d'1 emploi

Le Comité Syndical

sur proposition du président

après en avoir délibéré,

décide de la création d'1 emploi qui figure dans le tableau annexé.

*Adopté par le Comité Syndical
en date du 23 mars 2002*

Pour : 39 voix

Abstention : 1 voix